



NFEN 397

NFEN 50365

NFEN 166

48 mois

420 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection avec lunette-masque de protection intégrée destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie. La lunette-masque de protection, de classe optique 1, permet le port de lunettes correctrices.



Coiffe textile
avec serre-nuque à crémaillère



IRIS 2 MONTEUR

Caractéristiques

L'IRIS 2 est constitué de :

- une calotte en A.B.S. moulée sous pression :
 - avec aérations réglables type BTP
 - sans aérations type EBT
- un harnais comportant :
 - une coiffe en tresses textile
 - un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à crémaillère, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture de confort de 32 cm
- une lunette-masque de protection en polycarbonate anti-chocs, anti-U.V., traitée anti-rayures, ajustable, incolore ou teintée. En option : lunettes avec repose-nez.



Lunette IRIS 2 incolore



Lunette IRIS 2 teintée

Coloris : casque avec aérations : blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge, jaune fluo, casque sans aérations : blanc, autres coloris par 200 pièces minimum



Poids : casque 360 g - lunette 60 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 48 mois

Tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-30°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aération (EBT), **symbole 440V~**
- Déformation latérale : symbole LD**

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 50365 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

La lunette-masque de protection intégrée est conforme à la norme NFEN 166, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques des oculaires, **classe optique 1**
- lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon 2-1,2**, selon EN170
- lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon 5-3,1**, selon EN172, filtre très foncé
- protection contre les particules lancées à grande vitesse (impact à basse énergie : 45m/s), **symbole F**

Version MONTEUR

Casque équipé avec une jugulaire 4 points (fermeture boucle flash).

Version PORTE-BADGE

Casque équipé avec porte-badge en polycarbonate transparent (format utile : 85 x 54 mm).



Accessoires

Kit 6 stickers haute visibilité, dispositifs anti-bruits, écrans faciaux grillagés, polycarbonate ou acétate, porte-lampe et passe-fil, lampes frontales, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20 mm, jugulaire 4 points, coiffe de propreté, bonnet anti-froid, étiquette nominative gravée.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (110 x 40 mm), latéral (70 x 20 mm) ou arrière (50 x 35 mm) par estampillage à chaud ou transfert de votre sigle ou raison sociale.